

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 22 (1877)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Promotions  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-334532>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

que pour celles qui retombent sur les cantons et sur les communes. Cela fait impartiallement, il est certain que les réductions militaires seraient facilitées.

—————  
**PROMOTIONS**

En date du 23 mars écoulé, le Conseil fédéral a nommé dans les troupes d'administration les 25 officiers dont les noms suivent :

*Premiers-lieutenants.*

MM. Anderegg, Henri, de Wattwyl, à Azmoos (St-Gall); Moschard, Charles, de Moutier-Grandval, à Delémont (Berne); précédemment lieutenants d'infanterie.

*Lieutenants.*

MM. Räuber, Fritz, de Montelier, à Interlaken; Siegrist, Rodolphe, de Meisterschwanden, à Langenthal; Schlaginhausen, Daniel, à St-Gall; Schneider, Jean, de Seeberg, à Nidau (Berne); précédemment lieutenants d'infanterie.

Matile, Paul, des Ponts et de La Sagne, au Locle; Odier, Jacques, à Genève; Rosset, Louis, de Veytaux, à Lausanne; Mayor, Auguste, de Ballens, à Vevey; Arlen, Gustave, à St-Gall; Rieder, Fritz, de St Stephan, à Interlaken; Roux, Paul, de Ste-Croix, à Lausanne; Schmiedhauser, Charles, à Lausanne; Georg, Wilhelm, à Bâle; Freyvogel, William, à Genève; Täschler, Eugène, à St-Gall; Müller, Edouard, de Grindelwald (Berne), à Glaris; Grütter, Balthasar, de Gettnau, à Lucerne; Villard, Nestor, de Châtel-St-Denis, à Lausanne; Nötzli, Gutave, de Höengg, à Zurich; Girard, Eugène, à Genève; Simonettaz, Emile, à Martigny (Valais); Rapin, Gustave, de Payerne, à Lausanne; Bally, Attilio, à Locarno; précédemment sous-officiers.

En date du 2 avril 1877, le Conseil fédéral a promu les officiers suivants :

**A. Etat-major général.**

*a. Corps de l'état-major général.*

*Colonel.*

MM. Burnier, Victor, à Berne, lieutenant colonel.

*b. Section des chemins de fer.*

*Lieutenants-colonels.*

MM. Hunziker, Jean, à Berne, lieutenant-colonel d'infanterie.

Mohr, Rodolphe, à Bâle, major.

Altorfer, Henri, à Bâle, »

*Premier-lieutenant.*

MM. Mark, Ernest, à Berne, lieutenant d'artillerie.

**B. Infanterie.**

*Colonels.*

MM. Bollinger, Henri, à Schaffhouse, lieutenant-colonel.

Diethelm, Hermann, à Lachen, »

Frei, Emile, à Bâle, »

de Rougemont, Albert, à Berne, »

Sixer, Adolphe, à Niederlenz, »

*Lieutenants-colonels*

MM. Gallet, Henri-Louis, à Bienne, commandant.

Benz, Aloïs, à St-Gall, »

Imfeld, Charles, à Lucerne, major.

Signer, Jean-Jacques, à Hérisau, »

*Majors.*

MM. von Herrenschwand, Walter à Berne, major.

Veillon, Louis, à Schaffhouse, capitaine.

*Capitaines.*

MM. Widmer, Alfred, à Berne, capitaine

Küng, Gaspard, à Lucerne, premier-lieutenant.

Furt, Gaspard, » »

Roost, Bernard, à Beringen, »

Probst, Emile, à Berne, »

Schneider, Frédéric, » »

Burkhalter, Arnold, » »

Feuz, Pierre, à Berne,	premier-lieutenant.
Rey, Louis, à Genève,	»
Willemin, Gustave,	»
	<i>Premiers-lieutenants.</i>
MM. Jeannerat, Amédée, à Aarau,	lieutenant.
Kunz, Jean, à Berne,	»
Hubler, Gottfried,	»

**C. Cavalerie.**

	<i>Colonel.</i>
M. DesGouttes, Louis, à Berne,	lieutenant-colonel.
	<i>Lieutenants-colonels.</i>
MM. Wegmann, Jaques à Erlenbach,	major.
Davall, Emile, à Berne,	»
Schmid, Arnold, à Winterthour,	»
Leumann, Georges, à Bürglen,	»
Kühne, Rodolphe, à Benken,	»
	<i>Majors.</i>
MM. Couvreu, Aloïs, à Corsier,	capitaine.
Sequin, Robert, à Bienne,	»
	<i>Capitaines (guides).</i>
MM. Merian, Henri, à Bâle,	premier-lieutenant.
Ducommun, Paul, à Travers,	»
	<i>Premiers-lieutenants.</i>
MM. Brun, J.-Alexandre, à Genève,	lieutenant.
Weber, Jacques, à Coire,	»
de Budé, Alexandre, à Genève,	»
Reutter, Edouard, à la Chaux-de-Fonds,	»

**D. Artillerie.**

	<i>Colonels.</i>
MM. d'Erlach, Rodolphe, à Aarau,	lieutenant-colonel.
de Loës, Aloïs, à Aigle,	»
Falkner, Rodolphe, à Bâle,	»
Dapples, Charles, à Lausanne,	»
Bluntschli, Charles, à Zurich,	»
Kuhn, Charles, à Bienne,	»
	<i>Lieutenants-colonels.</i>
MM. Fornerod, Auguste, à Zurich,	major.
Schumacher, Arnold, à Berne,	»
	<i>Majors.</i>
MM. Streuli, Emile, à Horgen,	capitaine.
Bussmann, Albert, à Thoune,	»
Wille, Ulrich,	»
Zuan, Rodolphe, à Coire,	»
	<i>Train d'armée.</i>
MM. Bäumlin, Gottlieb, à Rothenhausen,	capitaine.
Goetz, François, à Genève,	»
	<i>Capitaines (artillerie de campagne).</i>
M. Martin, Otto, à Wald,	premier-lieutenant.
	<i>Premiers-lieutenants.</i>
MM. Grenier, Henri à Bex,	lieutenant.
Python, Jules, à Bremgarten (Argovie),	»
Tschudi, Jacques, à Schwanden,	»
Müller, Armin, à Bienne,	»

**E. Génie.**

	<i>Premiers-lieutenants.</i>
	<i>Sapeurs.</i>
M. Leuch, Albert, à Utzenstorf,	lieutenant.
	<i>Pontonniers.</i>
M. Meley, Arnold, à Berne,	lieutenant.
	<i>Pionniers.</i>
M. Naville, Gustave, à Zurich,	lieutenant.

**F. Troupes sanitaires.**

a. *Personnel médical.*

*Colonel.*

M. Ruepp, Traugott, à Sarmenstorf, lieutenant-colonel.

*Major* (remplaçant du chef de lazaret de campagne n° VII).

M. Winterhalter, Wilhelm, à St-Gall, capitaine.

*Capitaines.*

MM. Glatz, Paul, à Genève,	premier-lieutenant.
Pflüger, Ernest, à Berne,	»
Fankhauser, Max, à Berthoud,	»
Studer, Théophile, à Berne,	»
Conrad, Frédéric,	»
Fetscherin, Auguste, à Zäziwil,	»
Koch, Jean-Baptiste, à Villmergen,	»
Fetzer, Adolphe, à Rheinfelden,	»
Attenhofer, Charles, à Zurzach,	»
Urech, Reinhold, à Brugg,	»
Bircher, Henri, à Aarau,	»
Jung, Jean-Jacques, à Niederhelfenschwyl,	»
Fol, Hermann, à Chougny,	»
Menthonnet, Oscar, à Oron,	»
Dugué, Charles, à Vallorbes,	»
Pasquier, Jean, à Bulle,	»
Nager, Gustave, à Lucerne,	»
Wyler, Isaac, à Baden,	»
Rippmann, Gottfried, à Rothenfluh,	»
Löeliger, Théodore, à Dornachbrugg,	»
Cartier, Robert, à Olten,	»
von Wyss, Hans, à Zurich,	»
von Muralt, Wilhelm,	»
Solari, Andrea, à Lugano,	»
Morasini, Pietro,	»
Solari, Severino, à Barbengo,	»
Ludwig, Melchior, à Pontresina,	»
Aporta, Otto, à Schuls,	»
Condrau, Auguste, à Dissentis,	»
Tschampion, Ferdinand, à Enge (Glaris),	»

b. *Personnel vétérinaire.*

*Colonel.*

M. Zangger, Rodolphe, à Zurich, lieutenant-colonel.

*Capitaines.*

MM. Guex, Héli, à Moudon,	premier-lieutenant.
Gross, Charles, à Coinsins (Vaud),	»

**G. Troupes d'administration.**

*Major.*

M. Binder, Frédéric, à Zofingue, capitaine.

*Capitaines.*

MM. Schweizer, Gottlieb, à Thoune,	Premier-lieutenant.
Biaggi, Jacques, à Lugano,	»
Real, Walter, à Hottingen,	»
Stähelin, Hermann, à Weinfelden,	»
Siegwart, François, à Fribourg,	»
König, Arnold, à Berne,	»
Knopfli, Jean, à Zurich,	»
Favre, Adrien, à Vernex,	»

*Premiers-lieutenants.*

MM. Deladœy, Eugène, à Lausanne,	lieutenant.
Brunner, Jacques, à Diessenhofen,	»
Baumgartner, Nicolas, à Lucerne,	»
Moecklin, Rodolphe, à Diessenhofen,	»
Cadé, Edouard, à Berne,	»
Vicarino, François, à Fribourg,	»

Walser, Max, à Bâle,	lieutenant.
Fassbind, Gottfried, à Arth,	»
Dotta, Virgile, à Airolo,	»
Bourgknecht, Louis, à Fribourg,	»
Chassot, Alfred, à Estavayer,	»
Schärer, Fritz, à Schaffhouse,	»
Gonet, Alexandre, à Lausanne,	»

### H. Secrétaires d'état-major.

#### Lieutenants.

- MM. Fuchs, Victor, à Neumünster, adjudant-sous-officier.  
Witwer, Henri, à Lausanne.

#### Adjudants-sous-officiers.

- MM. Jehle, Théodore, à Kleindietwyl, soldat du train.  
Hoffmann, Emile, à Aarau, soldat d'infanterie.  
Roy, Arnold, à Lausanne, caporal d'infanterie.

#### Infanterie.

Commandant de la VIII<sup>e</sup> brigade d'infanterie, en remplacement de M. le colonel Pfyffer, nommé commandant de la VIII<sup>e</sup> division :

M. le colonel *Diethelm*, Heimann, à Lachen.

Commandant de la IX<sup>e</sup> brigade d'infanterie, en remplacement de M. le colonel Kottmann, nommé commandant de la IV<sup>e</sup> division :

M. le colonel *Frei*, Emile, à Bâle.

Commandant de la XI<sup>e</sup> brigade d'infanterie, en remplacement de M. le colonel Bindschedler, nommé instructeur d'arrondissement d'infanterie :

M. le colonel *Am Rhyn*, W., à Lucerne, actuellement commandant de la XV<sup>e</sup> brigade d'infanterie.

Commandant par intérim de la XIV<sup>e</sup> brigade d'infanterie, pour les affaires administratives, en remplacement de M. le colonel Steiger, décédé, avec maintien de son commandement de régiment :

M. le lieutenant-colonel *Zollikofen*, Louis, à St-Gall.

Commandant par intérim de la XVI<sup>e</sup> brigade d'infanterie, pour les affaires administratives, en remplacement de M. le colonel *Am Rhyn*, nommé commandant de la XI<sup>e</sup> brigade d'infanterie, avec maintien de son commandement de régiment :

M. le lieutenant colonel *Troxler*, Albert, à Bâle.

Commandant de la VII<sup>e</sup> brigade d'infanterie de landwehr, poste vacant :

M. le colonel *de Rougemont*, Albert, à Berne.

Commandant du VIII<sup>e</sup> régiment d'infanterie :

M. le lieutenant-colonel *Gillet*, Henri-Louis, à Bienne.

Commandant du 28<sup>e</sup> régiment d'infanterie de landwehr :

M. le lieutenant-colonel *Signer*, Jean-Jacques, à Hérisau.

#### Artillerie.

Commandant de la VI<sup>e</sup> brigade d'artillerie, en remplacement de M. le colonel Hertenstein, démissionnaire :

M. le colonel *Bluntschli*, Charles, à Zurich.

Commandant du parc de la II<sup>e</sup> division :

M. le major *Techtermann*, Arthur, à Fribourg, en remplacement de M. le major Doxat, hors du pays.

Commandant du parc, de la III<sup>e</sup> division, en remplacement de M. le major Mägli, transféré dans la IV<sup>e</sup> division :

M. le major *Schnyder*, Jules, à Berne.

Commandant du 1<sup>er</sup> régiment de la IV<sup>e</sup> brigade d'artillerie, en remplacement de M. le major Rohr, libéré du service :

M. le major *Mägli*, Ulrich, à Oberbipp.

Commandant du parc de la IV<sup>e</sup> division, en remplacement de M. le major Schnell, devenu impropre au service :

M. le major *Flückiger*, Arnold, à Berne.

Chef d'état-major de la IV<sup>e</sup> brigade d'artillerie, en remplacement de M. le lieutenant-colonel Rohr, libéré du service :

M. le major *Allemann*, François, à Aarau, auparavant commandant du 3<sup>e</sup> régiment de la V<sup>e</sup> brigade d'artillerie.

Commandant du 3<sup>e</sup> régiment de la Ve brigade d'artillerie :

M. le major *Roth*, Alfred, à Aarau.

Chef d'état-major de la VI<sup>e</sup> brigade d'artillerie, en remplacement de M. le colonel Bluntschli :

M. le major *Sulzer*, Henri, à Winterthour, commandant du 3<sup>e</sup> régiment de la VI<sup>e</sup> brigade d'artillerie.

Commandant du 3<sup>e</sup> régiment de la VI<sup>e</sup> brigade d'artillerie :

M. le major *Ernst*, Rodolphe, à Winterthour, commandant du parc de la VI<sup>e</sup> division.

Commandant du parc de la VI<sup>e</sup> division :

M. le major *Streuli*, Emile à Horgen

Commandant du parc de la VIII<sup>e</sup> division, en remplacement de M. le major Aubert, impropre à remplir ces fonctions et mis à disposition jusqu'à nouvel ordre :

M. le major *Willi*, Ulrich, à Thoune

Commandant du régiment d'artillerie de montagne, en remplacement de M. le colonel de Loës :

M. le major *Zuan*, Rodolphe, à Coire.

#### **Troupes sanitaires.**

*Personnel vétérinaire.*

Vétérinaire en chef de la III<sup>e</sup> division, en remplacement de M. le major Herzog, démissionnaire :

M. le capitaine *Guex*, Héli, à Moudon.

#### **Troupes d'administration.**

Remplaçant du commissaire des guerres de la Ve division, en remplacement de M. le major Bebié, mis à disposition en conformité de l'art. 58 de l'organisation militaire :

M. le major *Binder*, Frédéric, à Zofingue.

#### **Justice militaire.**

Auditeur de la II<sup>e</sup> brigade d'infanterie, en remplacement de M. le capitaine Guisan mis à disposition :

M. le capitaine *Bury*, Samuel, à Lausanne, actuellement à disposition.

Ont été rayés comme officiers : un lieutenant-colonel et un 1<sup>er</sup> lieutenant.

---

### **CIRCULAIRES ET DÉCISIONS OFFICIELLES**

Du chef d'arme de l'infanterie. — Berne, 6 mars 1877. — 37/3.

A teneur des décisions y relatives de la haute Assemblée fédérale et du règlement fédéral du 30 novembre 1876, concernant les exercices de tir de l'infanterie, doivent être appelés cette année aux exercices de tir d'un jour :

1) Les officiers de compagnie, les sous-officiers et soldats de *toutes les classes d'âge* de l'élite, portant fusil, des bataillons de fusiliers et de carabiniers des II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> divisions de l'armée.

2) Les sous-officiers portant fusil des deux dernières et les soldats portant fusil des quatre dernières classes d'âge de l'élite des bataillons de fusiliers et de carabiniers des I<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> divisions de l'armée, ainsi que les soldats des classes d'âge plus jeunes des bataillons qui, à teneur du § 5 de l'ordre général, seront licenciés des cours de répétition comme surnuméraires.

En revanche, sont dispensés des exercices de tir :

1) Ceux qui ont pris part dans l'année courante à une école de recrues ou à une école de tir

2) Les sous-officiers et soldats portant fusil qui, à teneur du règlement ci dessus et jusqu'au 1<sup>er</sup> août, prouvent qu'ils ont tiré au moins 25 coups dans une société de tir, en se conformant aux prescriptions réglementaires.

En vous faisant ces communications, j'ai l'honneur de vous prier de me transmettre, à teneur de l'art. 7 du règlement sur les exercices de tir, du 30 novembre 1876, un projet de plan de ces exercices

Ce projet doit indiquer :